



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIR-ET-CHER

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°41-2016-06-005

PUBLIÉ LE 1 JUIN 2016

# Sommaire

## **PREF 41**

41-2016-06-01-006 - fermeture sortie A85 (1 page)

Page 3

PREF 41

41-2016-06-01-006

fermeture sortie A85

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

**ARRÊTÉ DE FERMETURE DE LA SORTIE  
DE VILLEFRANCHE-SUR-CHER DE L'AUTOROUTE A85  
N° ..... EN DATE DU 01 JUIN 2016**

**Le préfet de Loir-et-Cher,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2215-1  
Vu le code de la route, et notamment les articles R 411-9, R 411-18, R 412-25, R 414-17 et R 421-1 ;  
Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 relative à modernisation de la sécurité civile ;  
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'état dans les régions et départements ;

Considérant le caractère exceptionnel des intempéries dans le département de Loir-et-Cher qui ont conduit le Préfet de département à prendre la direction des opérations de secours et à activer les mesures d'évacuation de personnes.

Considérant que les difficultés de circulation en cours, liées aux conditions météorologiques sont susceptibles d'entraîner une forte dégradation des conditions de circulation particulièrement pour les poids lourds, et la nécessité d'assurer la sécurité de la circulation routière, il convient de prendre des mesures temporaires de restriction de la circulation pour assurer la sécurité des usagers ;

**ARRETE**

**Article 1 :** A compter de la signature du présent arrêté, la sortie n°14 de Villefranche-sur-Cher de l'autoroute A85 est fermée dans les deux sens de circulation.

**Article 2 :** La signalisation sera mise en place par Vinci Autoroutes.

**Article 3 :** Cette disposition sera levée en fonction de l'évolution des conditions de circulation.

**Article 4 :** Le directeur de Vinci Autoroutes, le colonel commandant de groupement de gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'État et copie en sera adressée aux services visés à l'article 4.

A Blois, le 01 juin 2016

Le Préfet 